

LARVICHOC - Gamme insecticide

LARVICIDE CONCENTRÉ HAUTE PERFORMANCE



- **Larvicide régulateur de croissance, inhibiteur de la synthèse de la chitine des larves d'insectes, bloquant la mue larvaire.**
- **A base d'hexaflumuron, matière active benzoylurée parmi les plus performantes et de géranol.**
- **Action préventive très efficace (les insectes adultes visibles ne représentent seulement que 10% environ d'une population d'insectes (oeuf, larve, pupa, adulte). A titre d'exemple : 1kg de fumier peut contenir jusqu'à 3000 oeufs de mouches !**
- **Actif sur les larves de la plupart des insectes dont mouches, moustiques, cafards, ténébrions...**
- **Très faible toxicité des matières actives vis-à-vis de l'homme et des animaux vertébrés.**
- **Economique : 1L de produit pur traite 200 m².**
- **Conforme au Règlement biocide 528/2012.**
- **N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 49455.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Suspension concentrée liquide, rosée, opaque.
- Composition : Hexaflumuron 98 g/Kg (9,8%) et Géranol 1 g/Kg (0,1%).
- Densité à 20°C : 1,02 ± 0,02.
- pH à 20°C : 7,3 ± 0,5.
- Miscible à l'eau.
- Actif sur les larves de lépidoptères, coléoptères, homoptères et diptères.
- Actif par ingestion.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **LARVICHOC** est un biocide utilisé pour l'usage PT 18, insecticides.
- Dangereux pour l'environnement, éviter de rejeter le produit dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution.

- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.

MODE D'UTILISATION :

- Bien agiter le bidon avant emploi, afin de réhomogénéiser la suspension.
- **Arrosoir** : diluer 50 ml de **LARVICHOC** dans 10 L d'eau pour couvrir 10 m². Bien mélanger. Il est également possible d'épandre le produit pur, puis de mouiller à l'arrosoir dans les mêmes proportions.
- **Pulvérisateur** : diluer 0,5 L de **LARVICHOC** dans 10 L d'eau pour couvrir 100 m². Veiller à agiter régulièrement la solution diluée pendant la pulvérisation.
- Commencer le traitement dès l'apparition des premiers insectes. Renouveler l'opération toutes les 2 à 4 semaines.